



Aéro club Marcel Dassault Voltige

Note 05/2020

REPRISE DES VOLS

La reprise des vols s'effectue dans le cadre des directives gouvernementales.

Le club met à la disposition de chacun

- du gel hydro-alcoolique sur le bureau et sur l'armoire contenant les formes avions
- des lingettes désinfectantes sur le meuble contenant les coussins de sièges

Le port du masque se fait en application des consignes générales.

Les avions sont à l'usage des membres de l'aéroclub et de leur famille (si emport pax autorisé . cf note club)

Après le vol ou après un changement d'équipage, le nettoyage (à minima) du manche, des manettes de gaz, de la commande de volets, du volant de trim et de la poignée d'ouverture de la verrière sera effectué à l'aide des lingettes prévues à cet effet.

Il faut penser à bien respecter les préconisations club lors de l'accès au poste de pilotage (appui des mains, pieds etc) pendant la phase post-vol dite « fée du logis » .